

## Jean-Baptiste André Godin à Vladimir Gagneur, 13 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (123r, 124v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Vladimir Gagneur, 13 décembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50614>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 décembre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gagneur, Vladimir \(1807-1889\)](#)

Lieu de destination 25, rue Louis-le-Grand, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin annonce à Gagneur qu'il est le seul député à avoir manifesté de l'intérêt pour le journal *Le Devoir*, dont les numéros lui ont été adressés comme aux autres députés pendant plusieurs semaines, et qu'il continuera à lui envoyer le journal au 25 rue Louis-le-Grand à Paris. Il l'assure que les œuvres de madame Gagneur se trouvent déjà dans la bibliothèque du Familistère mais lui indique qu'il serait utile d'en avoir plusieurs exemplaires. Sur une proposition de Gagneur relative à la galerie *Les hommes d'aujourd'hui* : Godin n'en comprend pas l'utilité.

Notes Le n° 172 (vol. 4) de la galerie *Les Hommes d'aujourd'hui* (Paris, 1878-1899), consacré à Jean-Baptiste André Godin, paraît en 1882. La couverture présente un portrait-charge de Godin montrant une vue du Familistère par Henri Demare (collection Familistère de Guise, inv. D-2002-1-55). Une deuxième édition du numéro paraît en 1887 avec un portrait-charge de Godin parmi ses publications par Coll-Toc [Alexandre Collignon et Georges Tocqueville] (collection Familistère de Guise, inv. 1999-3-60).

## Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 214v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Vladimir Gagneur du 13 décembre 1881 et la lettre de Godin à Claude R. Nicolas du 13 décembre 1881.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Gagneur, Marie-Louise \(1832-1902\)](#)

Œuvres citées [Les Hommes d'aujourd'hui, Paris, A. Cinqualebre, 1878-1899.](#)

Lieux cités

- [25, rue Louis-le-Grand, Paris](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : bibliothèque](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 13 J<sup>e</sup> Juin

Mon Monsieur Gagnier,

Votre lettre me l'a bien fait plaisir. Elle m'a fait voir que j'aurai les documents à qui demander. Ces dernières semaines ont été adressées plus de 3000 nos de Savoie, il n'en manquerait pas au moins pour faire attendre à ma sœur.

Je continue avec satisfaction à vous

faire dresser le Savoie. Il me faut le faire, avec conditions que vous m'indiquerez. Mais ne crains pas que la bibliothèque du Familistère ne possède pas déjà les œuvres de M<sup>me</sup> Gagnier. Ces ouvrages ont trop attiré notre attention pour n'être pas dans notre collection. Cependant nous avons trouverons peut-être l'avoir plusieurs exemplaires des mêmes œuvres à mettre aux mains de nos lecteurs.

Quant à l'œuvre

juin 13 <sup>le</sup> 91

151

me proposez concernant la galerie des Hommes d'aujourd'hui.  
Cette idée ne m'enthaine pas beaucoup. Je n'en sais pas bien de cette idée. Néanmoins, si par des raisons particulières vous分歧ez d'opinion avec moi, je me prêterai aux indications qui vous plairaient.

Bien cordialement à  
vous.

Cher Monsieur,

Je vous remercie des renseignements que vous avez avec l'obligance de prendre à ma demande.

Je vous retourne dans ce pli la lettre que vous avez bien voulu me faire en communication.

Capuz je vous prie,  
cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement.